

Articles n° F2251 / F2252

Notice d'utilisation POMPES SCENA 1200 – 3200



Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.



Introduction

Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec l'appareil.

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de cet appareil est interdite :
 - à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans
 - à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels
 - à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec l'appareil.

Veuillez signaler immédiatement toute avarie extérieure à votre revendeur.

Cette boîte contient :

- 1 pompe immergeable avec moteur synchrone coulé dans la résine
- 1 raccord taraudé
- 1 régleur de hauteur
- 1 set de jets (un ajustage pour jet volcan, un ajustage pour jet cloche, 4 rallonges)

Utilisation :

La pompe est conçue pour la circulation d'eau dans les bassins d'agrément.

- Elle permet d'alimenter les fontaines, cascades et les systèmes de filtration.
- Pompe à fonctionnement immergé non auto-amorçante.

Toute autre utilisation n'est pas conforme et exclu tout droit à garantie.

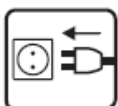
Utilisation interdite dans ou à proximité d'une piscine.



Consignes de sécurité

Attention : L'utilisation de cet appareil est autorisée uniquement si l'installation électrique répond aux normes légales. En cas de doute, veuillez vous adresser à un installateur agréé.

- On ne peut connecter la pompe que sur une prise protégée par une protection différentielle de 30 mA avec mise à la terre.
- Avant la mise en marche, contrôler l'intégrité du câble et de la fiche.
- Si le câble d'alimentation, la fiche de l'appareil ou le corps sont endommagés, l'appareil n'est plus utilisable. Eviter tout contact avec l'appareil et le débrancher.
- Une réparation n'est pas possible, le câble d'alimentation étant coulé dans le corps de l'appareil. **NE PAS COUPER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE LA POMPE.** La pompe doit être détruite / recyclée suivant la réglementation en vigueur dans votre commune.
- Le voltage et le type du courant doivent correspondre aux données indiquées sur la plaque signalétique du moteur.
- Le branchement sur secteur (prise de courant) doit se faire à au moins 2m du bord du bassin.
- Avant de travailler sur l'appareil ou dans le bassin, il faut retirer la fiche de la prise de courant (débrancher l'appareil). La pompe ne doit jamais être utilisée lorsque des personnes se trouvent dans l'eau ou sont en contact avec l'eau du bassin. Débrancher également tous les autres appareils électriques en contact avec l'eau.
- Faire un « U » vers le bas avec une partie du câble pour empêcher l'eau de couler le long de la prise de courant et le long du câble.
- Toute réparation éventuelle devra être exécutée par le fabricant, ou par un atelier de réparation autorisé, qui dispose d'outils spéciaux nécessaires.
- Ne pas faire fonctionner la pompe sans eau (à sec).
- Ne pas laisser la pompe en fonctionnement si le débit baisse considérablement.
- Ne pas ajouter de lubrifiant à la pompe.
- Il ne faut jamais utiliser le câble pour accrocher ou transporter l'appareil.
- La température de l'eau doit être de +40°C au maximum.
- Faire bien attention à ces instructions de sécurité, spécialement au cas où des enfants seraient dans le voisinage immédiat.



Mise en service

Avant toute mise en service, tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

1. Connecter les différents raccordements selon l'usage souhaité.
2. Immerger la pompe complètement dans le bassin afin de remplir d'eau le corps de la pompe.
3. Placer la pompe à une profondeur minimale de 30 cm afin d'éviter qu'elle n'aspire de l'air.
4. Brancher la pompe en introduisant la fiche dans la prise de courant.



Maintenance

Respectez les consignes de sécurité.

Afin de garantir une plus longue durée de vie au produit, un nettoyage régulier doit être effectué. L'entretien doit être plus fréquent si la pompe est utilisée dans une eau calcaire.

- Débrancher la prise secteur de la pompe en veillant à ce qu'elle ne puisse pas être branchée par mégarde.
- Démonter les différents éléments de la pompe. Cette opération est aisée et peut être réalisée par tout utilisateur.

Attention : le rotor est sensible aux chocs.

- Enlever le cache filtre avant (5), en pressant légèrement sur les bords.
- Tourner la volute (3) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever (attention au joint).
- Retirer le rotor complet (2) de la pompe : l'axe du rotor est logé dans la pompe et dans le couvercle, monté sur 2 paliers en caoutchouc.
- Nettoyez tous les éléments avec de l'eau claire et un chiffon propre ou une brosse souple (si dépôt de calcaire).
- Si les dépôts de calcaire persistent, utiliser le produit de trempage anti-calcaire spécialement conçu pour cet usage (Art. n° F1128).
- Remonter la pompe soigneusement en effectuant les opérations ci-dessus dans l'ordre inverse.
- **Si présence d'un stérilisateur UV, brancher la pompe avant l'appareil UV.**



Dépannage

Respectez les consignes de sécurité.

1. La pompe ne fonctionne pas

- Vérifier l'état du câble d'alimentation, la fiche et la prise de courant.
- La pompe peut être bloquée par des corps étrangers au niveau du corps ou du rotor ⇒ la nettoyer.
- La pompe peut être en surchauffe : la protection thermique la met hors circuit.
⇒ Vérifier le niveau d'eau du bassin, la présence d'impuretés au niveau du rotor et l'état des tuyaux et ajutages.
⇒ Laisser la pompe débranchée jusqu'à son refroidissement avant de la rebrancher.

2. La pompe fonctionne par intermittence

- Vérifier l'état du réseau électrique et sa compatibilité avec le moteur de la pompe.
- Vérifier le tuyau de refoulement.

3. La pompe fonctionne mais le débit baisse progressivement

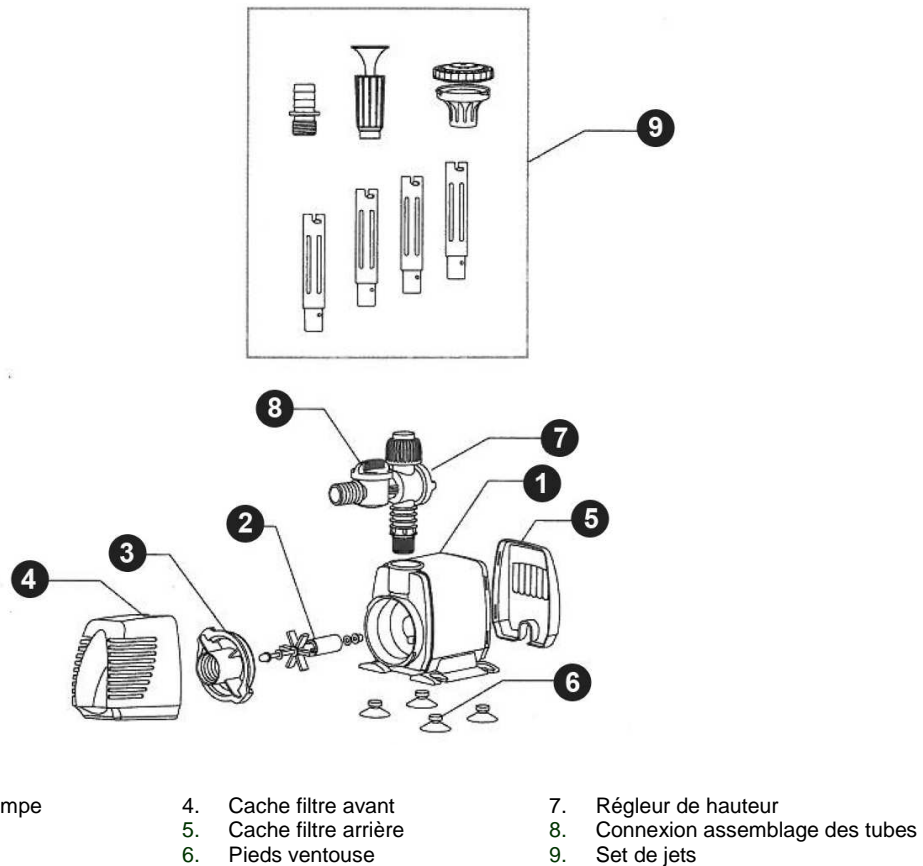
- Le rotor peut être détérioré ⇒ Changer le rotor.
- Le niveau d'eau est peut être insuffisant lors du fonctionnement ⇒ immerger la pompe plus profondément.
- Le tuyau est peut être encrassé par des impuretés ou trop long ⇒ le nettoyer ou le raccourcir
- Il y a peut être de l'air dans la chambre du rotor ⇒ immerger la pompe dans l'eau et la brancher-débrancher successivement 2 à 3 fois.
- Le tuyau d'aspiration est peut-être trop long ou encrassé par des impuretés, nettoyez-le ou raccourcissez-le.

Dans le cas où les problèmes persistent, contacter notre service après vente par l'intermédiaire de votre revendeur.



Période hivernale

- Protéger la pompe du gel !
- Avant le gel du bassin, débrancher la pompe et la nettoyer soigneusement suivant les indications ci-dessus (spécialement le rotor et la chambre du rotor).
- Stocker la pompe dans un endroit sec et abrité du gel.



- | | | |
|----------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| 1. Corps de la pompe | 4. Cache filtre avant | 7. Régleur de hauteur |
| 2. Rotor | 5. Cache filtre arrière | 8. Connexion assemblage des tubes |
| 3. Volute | 6. Pieds ventouse | 9. Set de jets |

CONDITIONS DE GARANTIE

La pompe est garantie pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'achat. La facture fera foi. Le rotor est une pièce d'usure et n'est pas couvert par la garantie. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié, y compris le câble d'alimentation (ne pas le couper).

Lors des demandes de réparation sous garantie, prière de nous renvoyer le produit par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

ELIMINATION DES DECHETS

Elimination des appareils électriques usagés au sein des ménages privés de l'Union Européenne.

Ce produit ne peut pas être ajouté aux déchets ordinaires et doit être éliminé séparément. Il est de votre responsabilité de porter l'appareil à la décharge correspondante afin qu'il soit éliminé et/ou recyclé dans le respect de l'environnement. Pour plus d'informations et pour connaître la décharge correspondante, veuillez vous adresser à votre mairie.

Cachet et signature du commerçant / date de l'achat :

AGRILINE SAS
www.agriline.fr – info@agriline.fr

